

Un pas de plus vers la transition énergétique

La commune a inauguré la borne de recharge pour véhicules électriques de l'Allée des Promenades. A l'heure où l'avenir de l'automobile est inévitablement associé au développement des énergies renouvelables, la ville de Lisle-sur-Tarn et le SDET font le choix d'encourager l'écomobilité.

Le 23 mai dernier, les membres du conseil municipal se sont réunis pour ôter le traditionnel ruban tricolore de la borne électrique fraîchement installée sur l'Allée des Promenades. En compagnie de Monsieur Buffel, Vice-Président du SDET, Madame le Maire a salué une initiative publique « novatrice et écologique », et s'est satisfaite de pouvoir bénéficier d'un nouveau vecteur de dynamisme pour le centre bourg de la commune.



Un projet de grande envergure

Financé par le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn, le Conseil Départemental et l'Etat, ce projet vise à implanter près de **90 bornes dans 62 communes du département**. Déployé sur tout le territoire tarnais, ce réseau de bornes permettra demain à tous les usagers, quelle que soit leur localisation, de trouver dans un rayon de l'ordre de 20 kilomètres, une infrastructure de recharge pour leur véhicule électrique.

De plus, ces bornes de recharge seront compatibles avec d'autres systèmes existants sur le territoire régional. Le SDET et huit autres Syndicats d'énergies de la région Occitanie ainsi que les métropoles de Toulouse et Montpellier, se sont associés pour mettre en place **REVEO**, un réseau qui garantira aux usagers une itinérance de la recharge sur une partie majeure du territoire régional et national.

Stimuler l'activité des petites communes

Situées au centre des agglomérations et **accessibles 24/24 et 7 jours sur 7**, ces infrastructures électriques permettront aussi aux usagers de profiter des commerces et des services locaux le temps de compléter la charge de leur véhicule.

En effet, le modèle de borne qui a été implantée à Lisle-sur-Tarn permet d'obtenir une « recharge d'appoint » d'environ 20 km pour 10 minutes de charge. Le « plein » se fait quant à lui en une heure et demie, voire deux heures en fonction du modèle de véhicule électrique.

Les éco-automobilistes auront donc le temps de prendre un petit café à côté de la fontaine de Griffoul avant de reprendre la route !

Pour obtenir plus d'information sur le réseau REVEO (modalités de service, tarification, géolocalisation des bornes de recharge...), rendez-vous le site **www.reveocharge.com**.